LA CONVENTION.

Séance de jeudi, 5 Juin.

La séance est ouverte à [illegible] heures. Quatre-vingt-neuf membres sont présents. M. Wiltz occupe le fauteuil.

M. Edwards, au nom du comité d'agriculture, présente un rapport qui est accompagné d'une ordonnance créant un bureau d'agriculture et de statistiques se rattachant à l'agriculture.—Le rapport est reçu.

Le secrétaire lit le rapport du comité des terres de l'Etat, M. Sutherlin, sur le "New Basin Canal" ou Canal du Nouveau Bassin.

M. Leake offre un substitut qui prohibe la location ou l'aliénation, etc. du canal, soit du chemin [illegible]; fait un devoir, à la prochaine Législature, de décréter la désignation d'un surintendant, qui devra être nommé par le gouverneur, à la recommandation des capitaines et des propriétaires de goëlettes, &c.; déclare que les péages, &c., ne devront pas payer plus de 10 sous par tonneau.

M. Leake est d'opinion que l'ordonnance du comité est de la législation spéciale, et trop longue. Son substitut embrasse tout ce que désirent les partisans d'une meilleure administration.

M. Thompson s'oppose [illegible] au substitut; il ne veut pas que le commerce soit livré aux caprices ou aux exigences de la Législature. Le délégué de St. Tammany défend longuement le rapport du comité; il maintient, en dépit de l'opinion de la minorité, que les conditions du marché n'ont pas été remplies.

M. Parlange—A quelle époque le contrat expire-t-il?

M. Thompson—En 1881.

M. Parlange—L'adoption du rapport abolirait-elle le contrat actuel?

M. Thompson—Non, monsieur.

M. Lyons—Quel serait le revenu que le canal donnerait à l'Etat, d'après le rapport de la majorité?

M. Thompson—Trente mille piastres par an.

M. Benham propose un proviso créant un bureau qui devra louer le canal après trente jours d'avis.

M. Ott combat le substitut; il craint l'influence des monopoles.

M. Pardee fait observer à l'assemblée qu'un des articles adoptés prohibe les privilèges et immunités aux corporations. Lorsque le contrat expirera, le canal reviendra à l'Etat, et la Législature devra veiller à l'exploitation de la propriété. Le délégué d'Orléans est donc opposé à ce que la nouvelle pacte fondamental contienne quoi que ce soit de sujet du canal.

M. Stone dit que le comité lui-même a sondé le canal, non pas de l'hôtel St-Charles étant, mais dans le canal. Celui-ci est dans un état affreux et ne répond, sous aucun rapport, aux besoins du commerce, qui en a été chassé. Non-seulement le grand commerce des bois de construction et de chauffage, mais encore une partie de la [illegible] de la Nouvelle Orléans, en souffrent. Les conditions du marché ont été continuellement violées, et elles ont été violées avec impunité par des spéculateurs républicains et démocrates, parce que le peuple ne s'est point soulevé contre le pillage dont il était victime.

B. Breaux se prononce pour le rapport du comité; il ne veut plus des mêmes promesses du passé et aime mieux de [illegible].

M. McConnell appuie le substitut de M. Leake.

M. Sutherlin est d'opinion que les intérêts du fermier actuel ne sont pas en jeu, le contrat n'expirant que le [illegible] 1881, mais les violations du marché sont un avertissement au peuple. Il ne convient pas que le canal cesse d'être sous le contrôle, encore moins de cesser d'être la propriété de l'Etat, et devienne la propriété d'une corporation ou d'un individu. Le commerce serait certainement des raisons de regretter profondément le transfert.

Sur motion de M. Sutherlin, le proviso de M. Benham est déposé sur le bureau.

M. Leake, répondant à M. Thompson, dit que le taux de 10 sous par tonneau, taux auquel s'oppose le délégué de St-Tammany—se trouve dans le deuxième article du rapport du comité, que préconise le délégué.

M. McConnell fait la motion d'ajourner, dans le substitut de M. Leake, la recommandation des négociants du canal à celle des capitaines et des propriétaires de goëlettes, etc., lorsqu'il s'agira de la désignation du surintendant.

M. Leake accepte l'amendement.

M. Logan propose un amendement qui déclare que quand le revenu résultant de l'exploitation du canal excédera les dépenses, les droits de navigation devront être diminués.

M. Thompson demande que le substitut et l'amendement soient déposés sur le bureau; sa motion est rejetée par un vote de 59 contre 55.

M. Moore (de Lafourche) propose d'ajouter une clause qui déclare que le surintendant devra [illegible] fonctions durant deux ans, et recevoir un salaire qui ne devra pas excéder quinze cents piastres par an; qu'il aura cinq aides qui ne devront recevoir chacun que cinquante piastres par mois.

M. Semmes propose que l'excédant du revenu soit appliqué exclusivement au développement de la ville, et que les revenus excédants sur ce dépôt, le canal ne soient payés que par l'argent produit par le canal.

M. Thompson ne voit pas pourquoi [illegible] taxées au profit de l'Etat ou de la ville.

M. Matthews préfère laisser à la Législature [illegible].

L'amendement de M. Semmes est déposé sur le bureau.

M. Gilmer demande à la Convention d'éviter les détails et de décréter un substitut de M. Leake, [illegible] que les délégués [illegible] ne veulent pas gaspiller [illegible].

L'amendement de M. Moore est déposé sur le bureau.

L'Assemblée [illegible].

[illegible] que les travaux d'amélioration et les salaires [illegible] être payés par le revenu que donnera le canal.

M. Thompson propose que le [illegible] à la barre du [illegible] d'un moins huit pieds, [illegible].

M. [illegible] ne lui inspire pas de confiance, il [illegible] que le gouvernement [illegible] des propriétaires, des capitaines de goëlettes, etc.

M. Thompson fait observer que si la constitution ne fixe pas la profondeur, on n'aura pas le droit de se plaindre si le surintendant ne s'en occupe pas.

M. Stevenson ne veut pas que l'Etat [illegible] qui lui coûterait peut-être [illegible] cher.

M. Thompson lui répond que [illegible] produit du canal qui paiera les travaux.

La motion de M. Thompson est adoptée.

Le substitut (modifié) de M. Leake est adopté.

La résolution qui charge l'avocat-général de demander aux tribunaux l'annulation du contrat, et de [illegible] est adoptée par un vote de 66 contre [illegible].

M. Poché annonce qu'il demandera, demain, à l'assemblée, de revenir sur ce dernier vote.

La considération de la suite du rapport du comité du département exécutif est reprise.

M. Posnea, conformément à un avis d'hier, propose à la convention de revenir sur le vote par lequel l'amendement de M. Dumas, lequel fixe à [illegible] mille piastres par an le salaire du lieutenant-gouverneur, a été adopté. La motion est repoussée par un vote de 87 contre 43.

M. Leake propose que le salaire du trésorier et celui de l'auditeur soient de deux mille piastres par an.

M. Parlange veut que si l'on [illegible] [illegible].

M. [illegible] lui répond que le [illegible] [illegible].

M. Phelps croit que l'auditeur est le fonctionnaire le plus important de l'Etat, et devrait recevoir de quatre à cinq mille piastres par an.

M. Leake n'ignore pas l'importance des fonctions de l'auditeur, mais il est persuadé qu'il y a, dans la ville, plus de [illegible] messieurs capables, très capables, qui rempliraient la place avec zèle, et [illegible] dignement. Il en connaît aussi qui rempliraient les fonctions, aussi [illegible], et se contenteraient de quinze cents piastres par an.

M. Kelly demande que l'amendement de M. Leake soit déposé sur le bureau; sa motion prévaut par un vote de 66 contre 43.

M. Matthews propose trois mille piastres [illegible] l'auditeur et deux mille pour le [illegible].

M. [illegible] propose de fixer le salaire de l'auditeur à deux mille cinq cents piastres par an; sa motion est adoptée par un vote de 51 contre 48.

M. Carey propose trois mille piastres pour le trésorier.

M. Moore (de Lafourche) propose d'en fixer trois mille et d'y substituer deux mille; sa motion prévaut par un vote de 61 contre 26.

Le salaire [illegible] à dix-huit cents piastres par un vote de 65 contre 23.

Le secrétaire lit à l'assemblée une dépêche transmise, de Londres, à la date du 3 juin, à la maison [illegible], dépêche par laquelle MM. Stern Bros. [illegible] de la Louisiane [illegible] en vertu d'une loi de 1874 [illegible].

La communication de M. Patton, mairie de la ville, n'est pas lue.

La Convention s'ajourne à vendredi aujourd'hui—à onze heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 6 juin.—[illegible] — Pendant [illegible] plus [illegible] ou à peu près [illegible], vents du sud plus [illegible] et temps clair ou partiellement couvert.

Température du 5 juin 1879, chez [illegible] Dunlaps, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	72	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	78	24

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de l'état civil.

Mariages.—D. W. Shepherd à Mlle Clara [illegible].

Conrad Kast, Jr., à Mme Pauline Gamier.

Stephen M. Kennedy à Mlle Catherine Tardes.

[illegible] à Mlle J. A. Ferrand, [illegible].

[illegible]

Naissances.—[illegible], une fille.

[illegible] George W. [illegible], une fille.

[illegible], une fille.

[illegible], une fille.

[illegible], une fille.

[illegible], un garçon.

William A. [illegible], un garçon.

Alexander [illegible], une fille.

Joseph [illegible], une fille.

Décès.—[illegible] Buckley, 17 ans.

[illegible]

Albert W. Williams, c.

[illegible] Delhom, 2 mois.

[illegible]

John H. [illegible], 1 an et 8 mois.

[illegible] Barks, 53 ans.

[illegible], c., 2 mois.

[illegible], c., 16 ans.

Joseph [illegible], 20 ans.

[illegible] Appel, 1 jour.

Charles [illegible], 40 ans.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des hypothèques.

Quarantaine. — Le gouverneur Nicholls a lancé sa proclamation qui réduit à 10 jours la quarantaine de 20 jours pour tous les navires sujets aux conditions de la première proclamation de quarantaine. La période de détention sera de 240 heures à partir du moment où les navires arriveront à la station de la quarantaine.

Le Dr Loeber qui pensé qu'un délai de 10 jours est [illegible] que le délai de 20, et qu'il n'a pu obtenir l'abolition complète de la quarantaine a donné sa démission de membre du Bureau de Santé. La conduite du Dr Loeber sera généralement approuvée.

Bureau de Santé.—Réunion hier soir sous la présidence du Dr Austin.

Le rapport [illegible] est reçu.

Une communication de M. J. J. Fernandez demande qu'il soit accordé à la barque Seguin, venant de Minatitlan, de venir en ville [illegible], est référée au président.

Une télégramme du Dr Carrington [illegible] la demande.

Une communication du directeur sanitaire, le Dr C. B. White, de l'association sanitaire, demandant qu'on placarde les noms et les adresses des inspecteurs, est référée au comité.

Une résolution de M. Marks porte que le secrétaire du Bureau est chargé d'appeler l'attention du Conseil de ville sur l'état du Bureau et [illegible] le bureau tel qu'il était avant du rapport du comité et sur la loi qui oblige la ville à venir au secours du Bureau. Cette résolution est adoptée.

Une communication de Samuel T. Yancy demande qu'une petite goëlette du nom de Wade Hampton, qui fait le commerce de la Rivière aux Perles, obtienne la permission de passer la quarantaine sans être retenue.

Rapports des Officiers de Santé.

Second District.—A l'exception de maladies des organes digestifs chez les enfants, a dit M. W. H. Watkins, la santé générale du district est bonne. Aucun cas de fièvre jaune. Mais il y a des cas de petite vérole, de fièvre scarlatine et de choléra. L'état des rues, des rigoles est généralement bon. Le marché est dans une bonne situation sanitaire, mais la distribution d'eau est insuffisante.

Troisième District.—La santé de ce District est bonne, a rapporté le Dr Bean, mais il y a des cas de choléra parmi les enfants, et des cas d'affection catarrhale parmi les grandes personnes. Quelques maux de gorge et des bronchites dans le voisinage des abattoirs, et aussi plusieurs cas de diphtérie dont deux se sont terminés fatalement.

Quatrième District—Dr R. A. Bagley. 98 lots ont été inspectés. Le district jouit d'une bonne santé.

Cinquième District.—Dr H. Magruder. La santé de ce District est excellente, et les rues et les rigoles y sont dans un bon état de propreté. Peu de maladies.

Sixième District.—Dr Edwin Schlater. Etat sanitaire bon, seulement quelques bronchites et fièvres de marais. Il appelle l'attention sur les vacheries [illegible].

On a lu à cette séance le rapport de MM. E. L. Taney et T. S. [illegible] sur leur voyage à la Baie des Iles. Ce rapport confirme tout ce qui a été mentionné déjà à ce sujet. Ces messieurs ont visité Truxillo, Belize, Ceiba, Port Modena, île de Ruatan, et ont reçu des informations sur d'autres points de la baie. Pas marque de fièvre jaune dans ces pays. Quelques fièvres intermittentes, voilà tout. Pas de médecins, excepté des médecins nègres et un blanc homœopathe. Ils s'en tirent à l'aide de la quinine et guérissent par la grâce de Dieu. C'est peut-être à ce qu'il y a de meilleur. Les fruits sont superbes, du reste, ainsi des oranges variées; il convient à tenter les races d'hommes. Quantité de fruits sur les côtes, bon ou très propre à la culture et nombre de mines qui seraient la fortune du Honduras si [illegible] avait des ouvriers pour les exploiter.

Une résolution de la Chambre de Commerce.—Quelques jours passés, il y a eu une réunion de membres dans une réunion de la Chambre de Commerce, mais la plus convoitée il y a beaucoup moins, par conséquent les résolutions que cette chambre vient passé ne doivent pas être regardées comme ayant émané d'une autorité considérable. De ce nombre est probablement la résolution présentée par M. C. J. Berry à la dernière séance, bien que pour cette occasion toute particulière, les membres de la Chambre de Commerce qui peuvent être convoqués tout exprès pour faire nombre et donner à la résolution en faveur de la dette plus de respectabilité et d'importance.

[illegible] tion divisée en quatre sections, mais nous dirons qu'elle contient en abrégé tous les principaux arguments que les défenseurs de [illegible] ont déjà fait valoir devant la convention. On sait de quelle nature sont ces arguments et quel est leur but. Il s'agit d'abord d'une motion [illegible] de l'origine nationale de la [illegible] des dettes, et ensuite lequel est de faire payer intégralement le principal des dettes [illegible] par les [illegible] législatures de M. Warmoth.

Cependant ces messieurs, par l'organe de M. C. J. Berry, dont les idées sont quelque peu versatiles et qui paraissent [illegible], il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] faire une concession: Ils se contenteraient d'un intérêt de 4 pour cent au lieu de 7. Mais ils prétendent au remboursement intégral de leur capital.

Or, voici en quoi ce que cela veut dire! Cela veut dire qu'en achetant les bons à 40, taux actuel, avec intérêt de 4 pour cent, on aura encore, si le principal n'est pas réduit, un intérêt de 10 [illegible]. Tel est le secret de [illegible] [illegible].

Chûte.—Hier, sur les trois heures de l'après-midi, Mme Combs, la [illegible] [illegible] dont l'âge [illegible] ans, a perdu la vue [illegible] en tombant dans la rue du Canal qu'elle traversait pour se rendre à l'église des Jésuites et s'est démis le genou. Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites graves et que Mme Combs sera bientôt rétablie.

Un décès sous causes dans l'entrée du jeune homme qui [illegible]—Le professeur de natation Clark est venu nous dire qu'il n'était jamais allé en bas dans la voiture du jeune homme qui [illegible], bien qu'il ait pu [illegible] [illegible] [illegible] à la déclaration de M. Clark qui [illegible] [illegible] très habile professeur de natation.

Encore une plaisanterie sur la fièvre jaune.—Il y a quelques jours, une autorité médicale de Nashville adressait une lettre au président du Bureau de Santé de la Nlle.-Orléans, pour lui demander s'il était vrai que la fièvre jaune eût de nouveau fait son apparition à la Nlle.-Orléans et, en l'absence du Dr Choppin qui était malade, le Dr Herrick, secrétaire du Bureau, répondit qu'il n'y avait à la Nlle.-Orléans ni fièvre jaune ni aucune apparence de sa prochaine arrivée.

Hier, le Dr Choppin recevait une autre lettre du président de la Société Howard de Memphis qui exprimait une vive inquiétude en raison de la nouvelle que plusieurs cas de fièvre jaune s'étaient déclarés à la Nlle-Orléans. Le Dr Choppin lui a répondu que la santé de la Nlle-Orléans était parfaite et que si la fièvre jaune y était signalée il aurait soin d'en avertir sans délai le président de la Société Howard de Memphis ainsi que toutes les autorités de cette ville.

Décidément les gens du Tennessee affectionnent la plaisanterie. Il faut nous attendre maintenant à recevoir de Knoxville et de Chattanooga des communications de même nature. Pour les faire cesser, il faudrait ne pas y répondre. Peut-être vont-ils mystifier le Dr Choppin! C'est de mauvais goût.

L'ordonnance "circulation."—Un officier de police, le sergent Jerry Donovan, vient d'être condamné par le juge Whitaker, à $1 d'amende ou à une heure de prison pour avoir, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, mis en vigueur l'ordonnance "Circulation" contre un individu qui ne circulait pas. Le juge Whitaker lui a adressé un discours métaphysique dont le résumé est que l'ordonnance "Circulation" est constitutionnelle si l'on veut et anti-constitutionnelle si l'on ne veut pas. Le tout dépend de la manière de l'interpréter.

Un individu s'arrête, se repose ou attend quelqu'un ou quelque chose; cet individu use de son droit et la police ne peut rien sur lui. Mais l'individu décide pour en arrêter un autre qui en arrête un troisième, lequel en arrête un quatrième et ce quatrième fait un attroupement bruyant et obstructeur. Où, alors, ce [illegible] ont agi [illegible] et la police peut la mettre à exécution sans [illegible]. Le sergent Jerry est sorti [illegible] de la séance du juge qui le dispense d'arrêter tous ceux qui ne bougent pas. Dorénavant, de peur de mal interpréter l'ordonnance, il n'arrêtera personne, ce qui sera moins difficile et plus tôt fait.

Mandamus.—Hier matin, le maire et les administrateurs de ville ont reçu de la Troisième Cour de District un writ de mandamus, leur ordonnant de dire pourquoi, lundi prochain, 9 juin, un mandamus péremptoire ne serait pas émis contre le gouvernement de ville pour le forcer à lever, collecter, mettre à part en faveur de Morris Ranger, sujet britannique, une taxe pour payer le principal et l'intérêt de certains bons, émis par la ville de la Nlle-Orléans à la compagnie du chemin de fer de Jackson. Le pétitionnaire allègue que la réclamation est basée sur un jugement de la Cour Suprême des E. U., qu'on ne peut trouver aucune propriété saisissable sous un writ de fieri facias, et qu'un writ de mandamus péremptoire est l'unique remède, à invoquer en pareil cas.

Les marchés particuliers.—Hier matin, avis a été adressé à tous les maîtres de marchés particuliers, à moins de six îlots de distance des marchés publics, de cesser de vendre de la viande et des légumes. On dit que plusieurs des bouchers du marché gardent les battants qu'ils [illegible] leurs affaires, et se couvrent des ordres de leurs habitués réguliers pour les envoyer dans leurs [illegible] particulières.

Les marchés particuliers autorisés à cesser de leur débiter des animaux publics, mais dont les maîtres n'ont pas payé leurs licences, seront mis comme [illegible].

Mauvais chiens.—Mercredi matin, M. John Dobson passait dans le voisinage des rues Royale et Quartier, quand il a été attaqué et mordu par un mauvais chien. L'animal a été tué par l'officier Newman. L'officier Dick, dans la même matinée, a tué un autre chien vicieux qui avait mordu un jeune garçon, nommé John Hogan, au No 95 de la rue St. Mary.

Cour Criminelle Supérieure.—L'affaire de l'officier Timothy McKay [illegible] pour avoir arrêté M. Charles Cavanac en vertu de l'ordonnance de circulation, a été [illegible].

Certificats de conversion.—Hier matin, déjà une moitié des $15,000 de certificats de conversion de $10 avaient été vendus par le maître du poste. Le reste ($7,000) aura probablement été vendu dans la journée.

Sous-Trésorerie.—Voici le montant des recettes de mercredi: Revenu de l'intérieur $4,437 24. Douane (argent) $348 60; Douane (billets) $1,190; Poste $6,515; Certificats de conversion $20,000; recettes diverses $3,939. Total $35,420 19.

Paragraphes.—Hier matin, une femme de couleur du nom de Roday est morte subitement à son domicile, rue Urquhart, entre Morgan et Casselvie.

—Presque à la même heure, mourait subitement aussi un homme de couleur nommé Nelson Poop, à sa résidence, rue Première, près Claiborne.

—Troisième mort subite. J. W. Rosborough, ex-législateur et membre du bureau des assesseurs de la ville, a succombé hier matin, à une congestion cérébrale.

—Une fillette, Thérèse Flynn, âgée de douze ans, a eu la jambe droite fracturée par une porte qui lui est tombée dessus.

—Hier après-midi, un nommé John Dumont, âgé d'une quarantaine d'années, a été écrasé et blessé [illegible] par un convoi du chemin de fer Pontchartrain. Le malheureux individu était ivre et couché sur la voie ferrée.

—Mike Hennessey, agent de police spéciale, a opéré, hier soir l'arrestation d'un bandit anglais qui se donne plusieurs noms et qui s'est fait passer à la Nouvelle-Orléans, depuis qu'il y réside, ou industrie peu avouable, pour un noble anglais, un agent de propriétaires de [illegible], un artiste lyrique et dramatique, un cocher de fiacre et un aventurier.

Thomas Clark, Thomas Monroe et Thomas Morgan sont les noms de l'individu en question. Lorsqu'il a été conduit à la salle de police du troisième précinct, on a trouvé sur lui personne une somme en papier-monnaie de [illegible] dollars, [illegible] en argent marquées aux initiales E. M. C. A., un pistolet, une cravache, [illegible].

Poursuivant ses perquisitions, la police a trouvé au No [illegible] de la rue [illegible] et au Henry Clay House, [illegible] que le personnage y [illegible] une quantité d'articles divers, [illegible] des dentelles, des robes de soie, de satin et de velours, évalués à au moins deux mille cinq cents dollars.

Le chevalier d'industrie a [illegible] les soupçons du détective Hennessey [illegible] avant-hier soir, [illegible] dollars au café de Bocage, rue Royale, [illegible] compagnie des femmes de l'établissement. Une bague que le mystérieux [illegible] avait donnée à une de ces [illegible] d'un nommé Adrien Lamothe que la police a saisi au dans l'arrestation. L'individu prétend que le bijou lui a été donné par la dame.

L'incarcération d'un bandit comme Clark est un bienfait pour la société entière, et si sa culpabilité peut être bien établie, il faut espérer que la Nouvelle-Orléans ne servira plus de théâtre à ses exploits.

—La Société [illegible] des jeunes [illegible] dansante samedi soir, 7 juin, au [illegible] [illegible] un festival [illegible].

Mme A. Kunz à Jean M. [illegible] [illegible] $1,600

[illegible] Boyé à C. E. [illegible] [illegible] $1,550

[illegible]

[illegible] $2,525

[illegible]

[illegible]

Vente de shérif (J. B. Mullen) à G. H. [illegible] [illegible] Cypress et Lafayette. $3880

E. Cull à Antonio Mari, un terrain [illegible] $1,450

[illegible] Irwin et John Irwin à [illegible] [illegible] $2,000

Veuve John Roy à Joseph T. Tremaine, [illegible] St-Claude, Rampart, St. Philippe et Dumaine. $2,000

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES

Le [illegible].

Paris, [illegible]. [illegible] d'amnistie.

Paris, 5—Le comité français ayant pour but d'établir un traité de commerce franco-américain, a tenu aujourd'hui une assemblée. M. Foucher de Careil occupait le fauteuil. En réponse à la résolution qui est actuellement pendante devant le Congrès, il a été résolu que le comité de sénateurs et de députés irait trouver les ministres Tirard et Waddington pour leur faire sentir la nécessité de présenter une résolution de même nature aux Chambres françaises et d'ouvrir les négociations. Beaucoup d'Américains notables étaient présents.

Blanqui gracié.

Paris, 5—Le cabinet, dit-on, a décidé en conseil de gracier M. Blanqui, dans peu de jours.

Importante faillite.

Londres, 5—L'article financier du Times dit que David Stuart et Cie., de Liverpool, engagés dans le commerce avec l'Orient ont fait faillite. Passif inconnu, mais on pense qu'il sera de 100,000 à 200,000 livres sterling. Ils doivent beaucoup à l'agence presbytérienne d'Amérique dont ils étaient les agents.

Le drainage arrêté dans les mines du Staffordshire.

Londres, 5—A un meeting des commissaires du drainage, des mines de Staffordshire, il a été annoncé que par suite d'une dette de 40,000 livres du district de Tipton, toutes les pompes seraient arrêtées la nuit dernière. Il en résultera une inondation de 100 mines s'étendant à plusieurs milles à la ronde au sud du Staffordshire. Ce serait un désastre irréparable.

Un meeting de tous les propriétaires des mines aura lieu vendredi prochain, pour discuter la situation.

Les ultramontains et le tarif.

Londres, 5—Une dépêche de Berlin dit que les ultramontains refuseront de voter les droits sur le tabac et les esprits, si l'on ne fait pas de sérieuses concessions en matière ecclésiastique. Si le prince de Bismarck refuse ces concessions, il faut s'attendre à une dissolution du Reichstag.

Le Czar n'assistera pas aux noces d'or de Guillaume.

Londres, 5—Une dépêche de St-Pétersbourg à l'agence Reuter dit que la maladie de la femme du grand-duc Vladimir s'étant aggravée, le czar a renoncé à son intention d'aller assister à Berlin aux noces d'or de l'empereur Guillaume.

Bruit faux de la mort de Garibaldi. Secours aux victimes de l'éruption de l'Etna. L'éruption continue.

Rome, 5—Menotti Garibaldi contredit la rumeur qui a couru de la mort de général; il dit que son père est complètement remis de sa récente indisposition.

Le premier ministre Depretis a demandé des secours en faveur des victimes de l'éruption de l'Etna.

Messine, 5—L'éruption de l'Etna continue; mais le courant de lave dans la direction d'Alcantara s'est ralenti. Les nouveaux cratères forment un vaste abîme sur le penchant de la montagne.

Mort d'un amiral égyptien.

Alexandrie, 5.—Le contre-amiral Mc Killop Pacha, de la marine égyptienne, est mort.

WASHINGTON.

Sénat.

A une majorité de 28 contre 19 le Sénat a commencé la discussion du rapport de M. Beaumont [illegible] sur les sections [illegible] des Statuts Révisés. M. Hampton soutient le bill, puis traite la situation politique générale. [illegible] comme homme de parti ni me soustraire aux conséquences de mon passé.

Si la politique que j'ai défendue, les armes à la main, était révolutionnaire et criminelle, je suis un révolutionnaire et un traître. Mais de quoi peut-on accuser la politique du Congrès? Jamais je ne refuserai mon vote au maintien de l'armée, mais le Congrès a le droit d'exprimer les réserves et les conditions qu'il apporte à ces allocations, peu importe de quelle façon il agit ainsi.

A mon sens, il serait préférable de s'en tenir à la forme générale, rien qui peut assurer l'unanimité. Quant à moi, j'acquiescerai aux décisions de la majorité, mais jamais je ne consentirai à aider à dissoudre l'armée, ni à la rendre incapable de servir efficacement. Qu'elle appartienne au Nord ou au Sud, c'est toujours l'armée du pays. Je suis fier d'appartenir au pays qui l'a produite. Dans bien des occasions durant la dernière guerre civile, j'ai pu apprécier sa valeur. Mais, non plus, je ne travaillerai pas à la faire servir, à instrument aux desseins tyranniques d'un parti factieux ni d'un président peu scrupuleux. La constitution a pourvu aux moyens d'en limiter la puissance [illegible] justice ou d'un décret présidentiel arbitraire.

Il n'est pas l'intention de lier les mains au congrès qui [illegible] la majorité [illegible] le gouvernement dans [illegible] surtout dans la situation actuelle, [illegible] il n'a pas produite. C'est seulement quand M. Hayes a écarté les troupes des polls de la Louisiane et de la Caroline du Sud, laissant au peuple de ces Etats le soin de rétablir leurs gouvernements [illegible] et républicains.

Je dois le remercier M. Hayes, et si je lui fais opposition en cette circonstance c'est que dans un [illegible] capricieux sur pour pousser le Président à se jeter du dépit dans le parti de ceux qui veulent fouler aux pieds les droits du peuple. On accuse mon parti de vouloir [illegible] [illegible] de la [illegible]. [illegible] n'y a dans le parti républicain des [illegible] qui [illegible] [illegible] et dangereux de l'armée. Ce n'est pas l'action immédiate de l'armée que je redoute, mais l'effet déplorable de ce mauvais usage.

C'est pourquoi, je voterai la législation qui tend à empêcher le Président d'user, venir à sa guise. Mieux vaut encore avoir quelques désordres dans certaines villes que [illegible] le despotisme s'établir dans le pays.

On se plaint qu'il y ait des comités envoyés comme législateurs par le Sud. Mais pourquoi [illegible] de condition plus sincère pendant la paix, à ceux qui [illegible] leur fortune pour lui pendant la guerre? Est-ce qu'on veut dire que le nord a voulu [illegible] les anciennes querelles en honorant ceux qui sont [illegible] dans les combats?

Si le Nord a été sincère, quand il a invité le Sud à rentrer dans l'Union, il devrait être bien aise de le voir envoyer au Congrès pour le représenter ceux qu'il [illegible] le plus. Le Sud ne fait que [illegible] du passé, et ce n'est que en rappelant le passé que l'on contribuera à rétablir l'harmonie que demande le pays.

Je voudrais que nous rentrions dans l'Union comme Etats, traités-nous en Etats. Unissons-nous pour rétablir la liberté nationale, comme l'entendaient nos pères.

Le discours a été souvent applaudi dans les galeries.

Bayard parle ensuite en faveur du projet. Il condamne l'action du Président en critiquant comme il l'a fait dans son veto, la conduite du Congrès. Ce n'est pas au Président à s'occuper de réformer le parlement.

Quant aux lois sur le jury fédéral, il, dont voir l'absurdité qu'il y a à exiger les ex-confédérés [illegible] [illegible] les emplois [illegible] fonctions de jury.

Le projet actuel a été rédigé tout exprès pour assurer la composition de jurys impartiaux dans les affaires politiques et cette impartialité est de la plus grande importance.

Le droit de veto a été donné au président pour arrêter au passage toute mauvaise législation votée par inadvertance ou de dessein prémédité. Mais tel n'est pas ici le cas. Les lois actuelles ne sont que l'expression réfléchie du peuple américain et c'est lui qui sera appelé à juger en dernier ressort la question.

En attendant, c'est le devoir de la majorité de voter les fonds dont a besoin le gouvernement, elle l'accomplira; elle ne réduira pas l'Exécutif à l'impuissance. Le reproche qu'on lui a fait à ce sujet tombe de lui-même. Quant à lui, il se retirerait d'un parti qui agirait de la sorte. Il ne sera pas dit qu'un homme qui a été par accident et sans y avoir droit, investi de tous les pouvoirs de l'Exécutif aura pu mettre en suspicion devant le pays un parti qui n'a que des vues patriotiques et ne vise que au bien du pays. Le gouvernement aura des subsides.

M. Edmunds présente alors un amendement au bill en y ajoutant une clause interdisant l'exclusion du jury, dans les cours fédérales ou d'Etat, de toute personne pour cause de race, couleur ou condition antérieure de servitude.

Il s'en résulte un dialogue animé entre MM. Hill et Conkling qui fait en contexte sujet, M. Thurman remarque que M. Conkling a [illegible] l'histoire de ce fameux homme d'Etat anglais qui était devenu éloquent à force de parler tous les jours sur tous les sujets, et qu'il imite son exemple.

L'amendement est rejeté, ainsi que d'autres semblables, puis le Sénat s'ajourne sans avoir voté sur le projet.

Nominations.

Le Président a envoyé au Sénat la nomination de Simon B. Conove, de Floride, comme collecteur du revenu intérieur du District de Floride.

Chambre.

Après plusieurs discussions sans importance, entre autres sur la nomination d'un imprimeur du Congrès qui est rejetée, M. Atkins fait un rapport sur le bill d'allocations législative, exécutive et judiciaire. Il demande l'impression.

M. Hawley présente un amendement qui consiste à demander qu'il soit fait un bill d'allocation à part, d'où soit exclue toute clause politique et toute allocation pour dépenses judiciaires. M. Atkin, retire son projet.

Pendant la séance du matin, la chambre s'occupe du bill transférant certaines affaires des [illegible] aux cours fédérales.

A la reprise de la séance, elle reçoit le message du président qui lui envoie les documents relatifs à l'affaire Fitz John Porter. Renvoyé au comité des affaires militaires.

M. Atkins présente alors son rapport sur le bill des allocations législative, exécutive et judiciaire. Envoyé à l'impression. Ce bill à quelques détails près, ressemble à celui de l'année actuelle.

Est ensuite présenté le bill ayant pour but de prévenir les maladies contagieuses parmi les animaux domestiques.

Après une assez longue discussion, la Chambre s'ajourne sans avoir voté sur le projet.

Contestation Spofford-Kellogg

Le comité des privilèges et des élections a entendu des témoins dans l'affaire de contestation Kellogg-Spofford. M. Merrick, conseil de M. Spofford, a interrogé J. J. Johnson, couleur, qui avait dit avoir reçu de Kellogg et autres $200 pour son vote.

Johnson se rétracte complètement. Interrogé ensuite par Kellogg, il dit qu'un nommé Ward lui avait persuadé de faire l'affidavit dans lequel il affirmait avoir reçu cette somme, en lui promettant un emploi à la douane. Pas d'autres témoins entendus.

Comité.

Le comité du commerce de la Chambre entendra demain l'argument sur le projet de M. Reagan relatif au commerce d'Etat à Etat.

Le comité de la Chambre sur les élections a décidé de rapporter à la Chambre les résolutions autorisant le dit comité à siéger pendant les vacances parlementaires, pour régler de nombreuses élections contestées.

Rapport du contrôleur de la monnaie courante.

Washington, 5—Le contrôleur de la monnaie courante rapporte que le montant total des bons appelés et actuellement dans les banques nationales comme sécurité pour la circulation, est de $2,252,950, dont $1,353,150 sont des bons 10-40 cinq pour cent et $929,800 des bons 5-20 six pour cent.

La convention des brasseurs.

St-Louis, 4—Le Président, dans son adresse a constaté qu'il était vendu pendant l'année finissant le 30 juin 1878, 9,473,56 barils de bière; cette année la vente s'élèvera à 10,000,000 de barils. Il a fait l'éloge de la bière comme boisson et nourriture.

Condamnation d'un journaliste pour immoralité.

New-York, 5—Le Dr De Brique M. Bennett, éditeur d'un journal nommé "Truth Seeker", convaincu d'avoir fait circuler par la poste des publications obscènes, a été condamné à 13 mois de travaux forcés dans le pénitencier d'Albany, et à une amende de $300.

Suspension de travaux.

Baltimore, 5—La fabrique Dunel Duck, de Quebelli, à Woodberry, près Baltimore, suspend ses opérations aujourd'hui pour une période indéterminée. La cherté de la hausse du prix et l'approche de la morte saison du coton. De trois à quatre cents ouvriers se trouvent sans emploi.

Campement de la grande armée de la République.

Albany, 5—Il y aura, le 17 courant, un grand campement de la grande armée de la République. Ce sera le plus grand déploiement militaire qu'il y ait eu dans le pays. Le Président, les membres du cabinet et les généraux les plus distingués de l'armée y assisteront.

Incendie.

Cincinnati, 5—Une bâtisse à cinq étages, coin des rues Pearl et Elm, occupée par la maison Peat, tenant des articles pour chemins de fer et télégraphes, a été détruite par un incendie, ce matin. Perte totale, $65,000; assurée.

Assassinat de 6 officiers du revenu.

Nashville, 5—Une lettre de Smithville du 2 juin raconte que le député-collecteur du revenu, James Davis, et 6 hommes, ont été tués, ce soir, dans une embuscade que leur avaient tendue des contrebandiers à 9 milles de cet endroit. Le fait est mis en doute.

La conférence baptiste allemande.

Linville Creek Church, 5.—La conférence baptiste allemande annuelle a terminé sa session durant laquelle la plus grande harmonie n'a cessé de régner.

Installation de gouverneur.

Concord, N. H., 5—Le gouverneur Head a été installé aujourd'hui. La cérémonie a été imposante; la foule était immense; il y a eu parade militaire par 3 régiments de la milice d'Etat.

Un trésorier de ville en fuite

Paterson, N. J., 5.—John B. Wenterveit, ancien trésorier de la ville pendant 5 ans, est accusé d'avoir détourné $79,000; il est en fuite.

Affaire Duer-Hearn.

Snow Hill, 5—L'affaire Duer se continue sans offrir de témoignages intéressants.

Marchés étrangers.

Liverpool, 5, midi—Coton plus facile. Middling Uplands 7 1|8d., Middling Orleans 7 3|16d. Ventes 8000 balles; pour la spéculation et l'exportation 1000; reçu 2200; coton américain 2150. Les futurs ont ouvert partiellement 1/8 meilleur marché, puis le déclin a été depuis partiellement gagné. Uplands Low Middling clause, livraison juin 7 1|32 à 7¼, juin et juillet 7 à 6 31|32, juillet et août 7 1|8 à 3|32 1|16 à 3|32d, août et septembre 7 1|8 à 5|32d, septembre et octobre 7 5|32 à 3|16d, octobre et novembre 6 7|8d.

Londres, 5, midi—Consols comptant 97 7|16; à terme 97 1|2. Erie 28 1|2.

Paris, 5, 1:30 P. M.—Rentes 116 fr. et 75c.

Liverpool, 5, 1:30 P. M. — Middling Uplands 7 1|16d, Middling Orleans 7 1|8d. Low Middling Uplands, 6 15|16d, good ordinary 6 11|16d, ordinary 6 1|8.

Paris, 5, 4 P. M.—Rentes 116fr. et 45c. Les espèces ont augmenté de 3,200,000fr.

Liverpool, 5, 4 P. M.—Ventes de coton américain 6500, uplands low middling clause, juillet et août 7 1|16, août et septembre 7 1|8, septembre et octobre 7 5|32d.

Londres, 5, 4:30 P. M.—Console comptant 97 13|16; à terme 97 3|4.

Londres, 5, 3:15 P. M.—Consols comptant 97 9|16; à terme 97 5|8.

Londres, 5, 3 P. M.—Erie 28 1|2. Les espèces ont diminué de 74,000 livres.

Argent, Stocks, etc.

New-York, 5, midi—Stocks fermes; argent 3 à 4; change long 487 1|4, de court 489; bons d'Etats calmes. Gouvernements fermes. Coton calme; ventes 298 balles; Middling Uplands 13 1|16, Middling Orleans 13 3|16. Futurs à peine fermes; juin 12.97, juillet 13.09, août 13.24, septembre 12.96, octobre 11.95.

New York, 5, soir—Argent facile, 3 à 5; change fermes 4.87 1|4 à 4.87 3|4; gouvernements fermes; nouveaux cinq 1.03 3|4; 4½s. 1.06 3|8, 4 s. ex intérêt 1.02 1|2; bons d'Etat calmes.

Marchés américains.

New York, 5—Coton calme. Ventes 298 balles. Middling Uplands 13, Middling Orleans 13 1|8. Recettes nettes consolidées 1,044. Exporté pour la Grande Bretagne 2,903, France 190.

New-York, 5. — Coton—Pas de recettes. Les futurs sont fermes à la clôture. Ventes 115,000. Juin 12.92 à 12.94, juillet 12.17, août 13.35 à 13.36, septembre 13.06 à 13.07, octobre 12.10 à 12.11, novembre 11.53 à 11.55, décembre 11.41 à 11.42, janvier 11.42 à 11.44.

PASSES.

Port Eads, 5 midi —Vent Sud-Est. Temps partiellement couvert. Arrivé: steamship Chas. W. Lord, à 11:45 A. M. de la Havane. Parti: [illegible], pour Pensacola.

Port Eads, 5, 6 P. M.—Vent sud ouest. Pas d'arrivages. Partis: steamships E. B. Ward, Jr., pour Ruatan, et Mary Morgan, pour New York.

FLEUVE ET RIVIERES

Memphis, Tenn. 5. — Le fleuve monte. Temps clair et chaud.

Vicksburg, 5—Temps clair; thermomètre 84. Le fleuve est stationnaire.

Cincinnati, 5 juin—La rivière a 10 pieds 2 pouces [illegible]. Temps chaud et clair.

Arrivé, Jno. A. Ward, de la Nouvelle-Orléans.

Pittsburg, 5—Rivière stationnaire. Temps couvert et pluie.

Louisville, 5—La rivière baisse. 6 pieds dans le canal. Temps clair et chaud.

Evansville, 5—La rivière a 9 pieds 5|10 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Cairo, 5—Arrivé, Iron Mountain, de la Nlle-Orléans. Fleuve 17 pieds 5 pouces et monte. Temps clair; mercure 80.

St. Louis, 5.—Le fleuve a monté de 4 pouces et a maintenant 15 pieds 8 pouces. Temps clair et chaud.

Memphis, Tenn., 5—Le fleuve a monté de 4 pouces. Temps clair et chaud.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

Celebrated American

WORM SPECIFIC

OR

VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,

DR. C. McLANE'S VERMIFUGE will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

DR. C. McLANE'S

LIVER PILLS

are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red wax seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLane, spelled differently but same pronunciation.

Le Canada [illegible].—Il n'est pas de sujet plus agréable pendant l'été que le Canada. Aussi les hôtels [illegible] d'y aller passer une partie de la saison des chaleurs. [illegible] [illegible]

[illegible]

Sources de Bladon.—Ces sources fameuses, qu'on a surnommées le Vichy d'Amérique, ont commencé à recevoir des visiteurs depuis le 1er mai. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Il n'y a jamais eu à Bladon un seul cas de fièvre jaune, même quand l'épidémie sévissait dans tout le Sud. Les eaux de Bladon sont recommandées par les meilleurs médecins de la Nouvelle-Orléans. Le prix de la pension est modéré et le voyage ne coûte que $17 pour l'aller et le retour. Voir l'annonce dans une autre colonne.

Livres spéciaux et nouveautés littéraires.—Le catalogue de la librairie Hébert & Cie, que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes, mérite une attention toute particulière. Nous signalons spécialement à tous ceux qui s'occupent de l'industrie sucrière, les ouvrages spéciaux sur la fabrication du sucre, la culture de la canne, le raffinage, &c. D'autres ouvrages ont trait à la distillation, à la culture du coton, à la culture de l'oranger, &c. Il y en a pour nos diverses cultures. Quant aux nouveautés littéraires, elles comprennent les derniers ouvrages des romanciers en vogue.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 5 juin, 1879.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
31 mai	[illegible]	[illegible]
2 juin	[illegible]	[illegible]
3 juin	[illegible]	[illegible]
4 juin	[illegible]	[illegible]
5 juin	[illegible]	[illegible]
Jusqu'ici cette semaine	$4,366,349 50	$714,976 24
Même temps la semaine dernière	4,872,012 01	645,416 63
Total la semaine dernière	5,566,532 70	790,487 63
Total la semaine précédente	5,984,664 23	772,930 44

Le marché monétaire n'a pas varié aujourd'hui. Nous continuons de coter le papier exceptionnel de commerce de 6 à 7 pour cent par an d'escompte; A 1 de 8 à 9; [illegible]. Prêts sur garanties collatérales de 6 à 8; hypothécaires de première classe de 8 à — et de seconde classe [illegible].

Pas de ventes de change étranger [illegible]; les cotes du marché étaient de 485¼ à 486½ pour le connaissement de navire et A1 clean, de 486½ pour les effets de banques [taux des banques au comptoir 489] et de 5,18¾ à 5,18⅛ pour les francs de commerce.

Les banques et les banquiers ont continué à tirer des chèques sur New York à ⅛ pour cent de prime, tandis que les traites de commerce à vue étaient toujours cotées à ⅛.

Les actions étaient calmes mais fermes.

Les taux des bons consolidés de l'Etat ont continué à varier. Les bons à prime ont été fermes.

Le tableau ci-après indique le cours des opérations ayant eu lieu aux bons consolidés de l'Etat à la Bourse:

	State Consols.		Premium.	
Bureaux. Appels	offre.	deman.	offre.	deman.
10 A. M. 1er	41	42	[illegible]	[illegible]
10 " 2nd	41½	41⅞	[illegible]	[illegible]
12 " 1er	41¾	41¾	[illegible]	[illegible]
12 " 2nd	41¾	41¾	[illegible]	[illegible]
3 P " 1er	42	42¼	[illegible]	[illegible]
3 " 2nd	42	42¼	[illegible]	[illegible]
5 " 1er	42¼	42½	[illegible]	[illegible]
" " 2d	42	42⅛	[illegible]	[illegible]
Clôture d'hier	41¾	41⅞	[illegible]	[illegible]
Même temps la semaine dern.	47⅞	47⅞	[illegible]	[illegible]
Même temps l'année dernière	71¼	71¼	[illegible]	[illegible]

Voici les dernières cotes des valeurs courantes recueillies de diverses sources authentiques:

	offre.	dem.
Bons consolidés de la ville [Gouv. mon]	31	—
do [Monroe]	27½	30
Petite Consolidés de l'Etat	37½	41
Mandats d'Etat	37	39
Certificats du New Orleans Savings Inst. [pollics]	20	24
Coupons de la ville à moitié payés	23	25
U. S. funded certificates	101⅞	102½
do 4½ p. cent	104½	107¼
do 4 p. cent	102	102⅞
de New York	102⅝	102⅞
de Londres	104⅞	105

Pas de télégramme de ventes de consolidés de l'Etat rapportées de New-York.

Ventes à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau à 10 A. M.

5,000 Consolidés de l'Etat 41½

7,000 Bons à Primes 35¾

Bureau à 12 M.

6 actions du Mutual Nat. Bank 365

20,000 Consolidés de l'Etat .... [5 5] 41⅞

5,000 do .... [5 30] 41½

2,000 Bons à Prime 35¼

Bureau à 2 P. M.

7,000 Consolidés de l'Etat 42

5,000 do 42⅛

17,000 do 42⅛

2,000 do 42¼

500 U. S. Funding certificates 102

Bureau à 3 P. M.

5,000 Consolidés de l'Etat 42⅛

11,000 do 42¼

1,000 do 42¼

10,000 do .... [5 3] 42⅜

10,000 do .... [5 30] 43

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 5 juin 1879.

COTON—Nos compte 100 balles additionnel les hier quand les transactions ont atteint 900 balles. les ventes aujourd'hui embrassent 450 balles à des prix faciles, montrant une perte partielle sur les prix d'hier et exigeant une réduction correspondante dans nos cotes d'une fraction partielle de ⅛ et exceptionnellement une de ⅛ à ¼.

Nous donnons aussi les chiffres et le rapport de l'échange comme ci-dessous:

BASE DE CLASSIFICATION AMERICAINE.

Cotes générales.		Cotes de l'Ex.
Inférieur	10¼@10¾	
Low ordinary	11⅛@11¼	11¼
Ordinary	11⅛@11¼	11¾
Strict ordinary	11⅞@11⅞	
Good ordinary	12⅛@12¼	12¼
Strict good ordinary	12¼@12⅜	
Low middling	12⅜@12½	12⅞
Strict Low middling	12⅝@12¾	
Middling	12⅞@12⅞	12⅞
Strict middling	12⅞@12⅞	
Good middling	13⅛@13¼	13
Middling fair	13⅜@13½	13¼

Aujourd'hui à midi le middling était coté: à Galveston à 12⅜; à Mobile à 12¼; à Savannah à 12⅜; à Charleston à 12½; à Wilmington à 12⅜; à Norfolk à 12⅝; à Baltimore à 13⅛; à New-York à 13; à Boston à 12¾; à Memphis à 12⅞; à Augusta à 12⅛@12⅜; à Philadelphie à 13⅛; à Cincinnati à 12⅞ et à St-Louis à 12⅞.

L'Exchange rapporte: Ventes 400 balles, y compris 150 d'hier. Le marché est facile.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

		Balles.
Stock en main le 1er septembre 1878		4,636
Arrivé depuis le dernier état	79	
Précédemment y compris mais en balles depuis le 1er sept. comprenant échantillons, coton endommagé et rebuts	1,421,619	1,421,698
Total		1,426,734
Exporté aujourd'hui	2,811	
Exporté précéd.	1,377,383	1,381,074
Stock en main, etc.		44,730
Stock (même temps l'année dernière)		69,558

Les exportations d'aujourd'hui étaient pour Liverpool.

Reçu depuis hier soir 75 balles contre 101 lundi dernier et 243 l'année dernière.

TABAC—Nous n'avons pas entendu mentionner de transactions aujourd'hui.

Nous continuons à coter comme suit: Lugs bas 2@3, Medium 3¼@3¾, Good et Fine 5@6, Low leaf 4½@5, Medium 5½@6¾, Good et Fine 7@8, Sélections 9@10.

Reçu depuis hier soir, 12 boucauts; exporté [illegible].

Stock en main d'après notre compte ce matin 1580 boucauts.

SUCRE—Reçu ce matin 30 boucauts. Exporté 12 boucauts et 29 demi-barils. La demande est bonne et les prix sont fermes. Ventes 20 boucauts.

Nous cotons:	la livre
Inférieur	4 @5
Commun	5⅛@5⅞
Good Commun	5⅞@6
Fair	6⅛@6
Fully fair	6⅛@
Prime to strictly prime	6½@
Choice	[illegible]
Seconds	[illegible]
Jaunes clarifiés	6⅞@7⅜
Off Whites	7⅜@7⅞
Choice white	7⅞@8

MELASSE — Reçu ce matin 56 barils. Exporté 47. Les ventes sont calmes et les prix se maintiennent. Pas de transactions.

Nous cotons:	le gallon
Fermenting	[illegible]
Commun	[illegible]
Fair	[illegible]
Prime	[illegible]
Choix	[illegible]
Cistern Bottoms	[illegible]

FARINE—Reçu ce matin 1282 barils. Le stock est faible et les prix sont très fermes. Pas de transactions.

Vendu, 5656 barils dont 250, 250, 200 et 1500 de l'Ouest sur place, en [illegible], et 500 sacs pour Cuba à des conditions particulières, 50 barils à $3, [illegible] 25 et 100 à $5.85, 25 et 65 à $6.50, 130 à $5.75, 75 à $5.85, 50 et 250 à $6, 130 et 120 à $6.25, 75 à $6.40, 100, 25 et 25 à $6.50.

Nous cotons:	le baril
Commun	$3 50 @
Superfine	4 25 @
Simple extra	4 50 @
Double extra	4 60 @5 00
Moyenne treble extra	5 40 @
Choix treble extra	5 75 @
Treble extra	5 75 @5 90
[illegible]	[illegible]
Good treble extra	5 85 @6 75
Choix extra	6 00 @6 15
Superior	6 15 @6 37½

VIANDES SALEES—[illegible] Les prix sont très élevés avec un stock en demande. Epaules vendues à 3⅝, packed 3⅝. Au détail à 3⅞@4. Les côtes sont très rares.

BŒUF—Le stock est bas et le marché est calme. Nous cotons: Texas à $9 00, Western à $10 75@$12 00 le baril, et $6 75 le demi-baril. Fulton Market à $9 50@$9 75 le demi-baril.

JAMBON—Le stock est abondant et la demande est bonne. Le choice sugar cured canvassed small size est coté à 9¼@9¾, le medium sizes à 9@9¼, large size 8¾@9, uncanvassed à 9⅛; au détail il faut payer ¼c de plus.

GRAISSE—Nous cotons pour la consommation locale, refined en tierçons à 6⅛@6⅜ la livre, en barillets 7⅛ et en boquets 7¾. Kettle en tierçons à 6⅜@6⅝, en barillets à 7¼@7⅜, en boquets à 7¾. Au détail il faut payer ⅛c de plus.

BACON—Le stock est toujours faible et les prix sont fermes. Nous cotons épaules nouvelles stock à 4⅛@4¼ la livre, clear rib sides à 5⅛, clear sides à 5⅜. Le uncanvassed sugar cured à 8⅛. Au détail, épaules 4c, clear rib sides 5⅝, clear sides 6.

BREAKFAST BACON—Le stock d'épaules est faible ainsi que les sides et le marché est calme. Nous cotons le choix à 7½@8c la livre, l'ordinaire à 6½@7.

PORC—Le porc est toujours rare et en demande. Nous cotons le nouveau mess pour la consommation locale à $10.87½@11. Au détail nouveau à $11.25@11.50.

Il se vend en détail—Prime mess $9.50 le baril, extra prime pork $8.50@$9.00, Rump pork et family mess pork pas de stock. Pig pork $9.75 le demi baril et $10.50 le baril. Pigs feet $1.00 le baril, $2.00 le firkin, $4.25 le baril et $8.00 le barillet. Hams saumure à [illegible] la livre.

WHISKEY—Nous cotons le whiskey de l'Ouest $1.05@$1.10, Bourbon $1.25 à $2.50 le gallon.

MAIS—Reçu ce matin 1080 sacs. L'approvisionnement est faible et la demande pour le détail est bonne. Ventes 2750 sacs dont 500 jaune mêlé à 50c le boisseau, 250 jaune mêlé à 49c, 1700 jaune à 50c, 300 blanc mêlé à 54 et 1750 blanc à 56c.

MAIS EN EPIS—Reçu, hier 30,000 boisseaux. Le marché est en demande, nous en cotons [illegible]. Nous cotons en [illegible] à 50c le boisseau.

SON—Exporté samedi 36,648 boisseaux. Nous cotons nominalement sur la levée à $1.25 le boisseau.

COW PEAS—Nous cotons: les noirs à $1.15 à $1.20 le boisseau, Whippoorwill à $1.25@1.30, black mêlé à $1.40@1.50, good mêlé à $1.45, clay à $1.35@$1.40, et clay à $1.60.

AVOINE—Reçu ce matin 280 sacs. Le stock est abondant mais moins qu'hier et les prix ont fléchi de ¼ la boisseau. Vendu 700 sacs dont 250 à 41c le boisseau, 200 et 150 à 42c.

SON—Reçu ce matin, 1622 sacs. Le stock est plus abondant et se vend au prix du plus haut; 125 lots. Nous le cotons à 77@80c le 100 livres. Vendu 100 et 100 sacs à 80c les 100 livres.

FOIN—Reçu ce matin 576 balles. Le stock est faible avec une bonne demande. Vendu 1950 balles dont 500 balles ordinaires à $15 le tonneau, 400 prime à $17.50, 100 choix à $20, 100 et 300 à $21 et 100 à $22.

LAINE—Le stock vu aux arrivages. Nous cotons, Burry 12@15¼, claire 17@18 la livre. Louisiane claire à 25@27, claire lake à 28@30.

BEURRE—L'approvisionnement est insuffisant et la demande est active. Nous cotons: le mêlé à 2@3½ la livre; le gras mêlé à 3@3½, le noir à 3 à 4.

VOLAILLES — Nous cotons: les grosses volailles de l'Ouest à $4.00@$4.50 la douzaine, les petites à $3 00@$3.50, les canards à $3.00@3.50, les oies $5.00@$6.50. Les dindes $10@$12.

ŒUFS—Nous cotons: les œufs de l'Ouest à 10@10c, et ceux de la Louisiane à 12@17c la douzaine.

POMMES DE TERRE—Nous cotons: les patates douces à $1@$1.50, les pommes de terre de l'Ouest à $2.50 le baril, les pommes de terre de la Louisiane à $2.50, les oignons de la Louisiane à $3 le baril, les pommes $3.50@$4.50, les choux $6@10 les 100 têtes.

BEURRE—Western cream, fancy, 22@23c. Western cream, prime 18@20c. New York creamery, nouveau choix, 20@22c. New York dairy, best offering, 11@13c. Western dairy, choice, 14c. Western dairy, prime, 12@13. Western dairy, good, 11c. Western milled 7@8c, western low grades 4@6c la livre.

OLEOMARGARINE—Le stock est très fort. Nous cotons le Western et le Northern à 11@12c la livre.

CAFE—Le stock en première main est de 4,336. Le stock en mains des marchands est de 11,000 sacs. Le marché est calme mais les prix sont fermes.

Nous cotons pour les cargaisons:	la livre
Ordinaire [or]	10¾@11
Fair	12 @12¼
Good	13 @13¼
Prime	14¼@14¾
Pour le détail:	
Ordinaire [or]	11 @
Fair	12½@
Good	14¼@
Prime	14¾@

Nous sommes redevables à MM. Smoll & Cie, pour les télégrammes suivants de Rio de Janeiro en date du 24 mai et de New York en date du 26 mai 1879. Reçu, 70,600 sacs. Achats pour l'Europe 30,000 pour les Etats-Unis 65,000, prix $1500, stock 150,000, change 20d, moyenne de la recette quotidienne 10,700 sacs.

RIZ—La demande est bonne et les prix sont fermes. Les nouvelles des plantations sont décourageantes.

Nous cotons:	la livre
Choix No. 2	4⅛@4¼
Commun	5 @
Ordinary	6@6
Fair	6⅛@6⅜
Good	6⅞@7⅛
Prime	7⅛@7¼
Choice	7⅜@

SEL—Nous cotons: Pour les cargaisons, le sac à 70 à 72½c, coarse 90 à 95, fine $1.40 à $1.45 le sac. Livré ou débarquée de bateau en dépôt de chemin de fer, il faut ajouter le charroi. Turks Islands 85@90 le sac, en police 1½@7 calaois grosses.

PEAUX—Nous cotons: Peaux vertes de la Louisiane à 6½@7c la livre, dry salted 9c, dry flint à 11.

Aux abattoirs les ventes se sont effectuées comme suit: Steer hides au-dessous de 55 livres 6¼c, de 70 à 84 livres, à 6¼@7c, au-dessus de 70 livres 5@5½c, peaux de vaches comme elles viennent 5½c, kips 25 à 30 livres 6¼c, 20 à 24 livres 7c, peaux de veaux 50@75c. chaque; cire d'abeilles, jaune, prime, 20@21c. la livre, commune do. moins, suif 6@6¼.

DOUVES EN CHENE—Extra pipe 60 pouces $165@$175; extra pipe 56 pouces $130@$140; light pipe 54 à 60 pouces $100@$110; extra barrique 48 pouces $120@$130; extra claret [illegible]; Les douves No 1, en chaland, $115@$120, pour les inférieures, les prix varient suivant leur qualité.

CHARBON—La demande est modérée. Nous cotons le Pittsburg en gros à 28@30c le baril. Au détail à 50c le baril. Aux bateaux à 45c, le baril et 35 le boucaut. Aux steamships $4 le tonneau de 2000 livres.

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs de choix, p 2	au, hourre au maïs, de grade	$ 04⅛
do	1re qualité	—03½
do	2e do	—
do	3e do	—
Bœufs du Texas, choix, par tête		[illegible]
do	1re qualité	[illegible]
do	2e do	[illegible]
do	3e do	$10@$12
Cochons, 1re qualité, par li brute		4@4½
do	2e do	3@3½
do	3e do	—
Moutons, 1re qual., par tête		$ 0 00@$ 4 00
do	2e do	$ 2 00@$ 2 50
do	3e do	$ 2 00@$ 2 50
Vaches laitières, 1re qualité par tête		$ 65 00@$75 00
Vaches laitières, 2me qualité, par tête		$40 00@$50 00
Vaches du T	avec veaux	—
Veaux, 1re	qualité par tête	$ 3 00@$ 9 00
do do		$ 5 00@$ 7 00
Veaux d	a au, 1re qualité, par tête	$10 00@$11 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête		$ 8 00@$ 9 00

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 6 JUIN 1879.

Quarantaine.......ISABEL, à 11 A. M.

Haut du Fleuve.......EVA, à 11 A. M.

Bayou Lafourche.......HY TETE, à 10 A. M.

Bayou Lafourche.......BERTHA à 10 A. M.

Bayou Sara.......EDW. J. GAY à 5 P. M.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 5 JUIN 1879.

EXPEDIES EN DOUANE.

Navire (allé) Constantia, Kuhlkaan, Liverpool

Barque (norv) Emanuel Swedenborg, Brown, Rouen

Goëlette Annie E Webb, Tyler, Galveston

Goëlette Star, Hall, Mobile

Steamship (ang) St. Louis, Reid, Liverpool via la Havane & Vigo

ARRIVES.

Goëlette Cap Stherrwitt, Babbidge, Philadelphie

Goëlette Constance, Nyberg, Ile Ruatan

BATEAUX A VAPEUR.

Edw J Gay, Brown, du Bayou Sara

Isabel, O'Fry, du bas du fleuve

Joe Webre, Estard, du Bayou Barataria

Eva, DeBouchel, de St Jean Baptiste

New Mary Houston, Miller, de Cincinnati

Bertha, Bergeron, de l'Habitation Bienzi

Emma Irvine, Rais, du bas du fleuve

Martha, Bassett, du Port Eads

Henry Tete, Acosta, de Donaldsonville

(A la station de la Quarantaine.)

Steamship Chas W Lord, Colton, Havane

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par navire Constantia—2100 balles coton, 7973 sacs tourteaux, 4200 merrains

ROUEN—par barque Emanuele Swedenborg—46,466 boisseaux maïs en grenier

GALVESTON—par goëlette Annie E Webb—150 tonnes charbon

MOBILE—par goëlette Star—1228 sacs poudre [illegible]

LIVERPOOL VIA LA HAVANE ET VIGO—par steamship St-Louis—Liverpool—1711 balles coton, 23,541 34|56 boisseaux maïs en grenier, 427 barils avoine, 50 barils farine, 2 barils peaux vertes, 1 boucaut peaux vertes, 115 sacs maïs, 18 sacs blé, 5059 sacs tourteaux, 52 colis maïs; Havane—500 barils farine, 40 barils jambons, 35 tierçons jambons, 80 barils tourteaux, 2370 sacs maïs

IMPORTATIONS.

ILE RUATAN—par goëlette Constance—8 barils citrons, 2000 régimes bananes, 10,000 figues bananes, 15,000 cocos, 1000 ananas

BONACCA — par goëlette Santa Scranton—1880 régimes bananes, 40,000 figues bananes, 1000 cocos, 500 ananas

Arrivages de Produits.

BAYOU SARA—par steamer Edw J Gay 44 balles coton, 18 boucauts sucre, 9 barils mélasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Isabel—divers à ordre

BAYOU BARATARIA—par steamer Joe Webre—divers à ordre

ST-JEAN-BAPTISTE—par steamer Eva—divers à ordre

CINCINNATI—par steamer New Mary Houston—19 balles coton, 112 boucauts tabac, 30 barils [illegible] et fret assorti

HABITATION BIENZI—par steamer Bertha—16 boucauts sucre, 1 demi baril mélasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Emma Irvine—divers à ordre

PORT EADS—par steamer Martha—divers à ordre

DONALDSONVILLE—par steamer Hy Tete—52 barils mélasse

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS RAIL ROAD & STEAMSHIP COMPANY — 1 balle coton, 9 boucauts sucre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—[illegible] balles coton

CHICAGO, ST. LOUIS & N. ORLEANS R.R.—55 balles coton

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship New Orleans, Halsey, ...parti 31 mai

Steamship Morgan City, Reed, ...parti 31 mai

Goëlette J D Robinson, Gleason, en charg't 24 mai

Brick Lizzie M Merrill, Call, en charg't 13 mai

Goëlette Wm S Stockman, Chamberlain, expédié 8 avril

a relâché à Nassau faisant eau.......5 mai

PHILADELPHIE

Navire Andrew Jackson, Bartlett, en charg't 23 mai

Goëlette Sophia Sherrett, Billings, parti 15 mai

LIVERPOOL

Barque Wild Hunter, Minot, en charg't 10 mai

LEITH

Barque Christopher Columbus, Knudsen, partie 5 mai

BATH, (ME)

Navire Scotia, Stinson, en charg't 17 mai

LIVERPOOL

Navire Adorna, Hawkins, ...parti 12 mai

ROUEN

Barque Dante, Vidulich, ...expédiée 10 mai

LUBECK

Barque Fied, Tarnahochia, ...partie 7 fév

CHERBOURG.

Barque Stadt Frankfurt an der Oder, Monzek, partie 26 mars

BORDEAUX.

Barque Good Hope, Savier, ...partie 30 avril

MARSEILLE.

Steamship Guadeloupe, Perier, ...parti 14 mai

Steamship Potomac, ...parti 15 avril

Barque Carmella Galatola, Scotto, partie 12 avril

Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 10 avril

Barque Michele Galatola, Ferraro, en charg't 5 mars

Barque Virginia-de-Guardia, Scotto, partie 5 fév

TRIESTE.

Navire Kentuckian, ...parti 15 nov

IBIZA

Navire Kentuckian, ...parti 25 avril

GENES

Barque Elliott Ritchie, Hutchinson, partie 12 av

MALAGA

Barque Rosario, Gerardo, ...partie 15 mai

BAYONNE

Barque Nuevo Emilio Celestina, Magnasco, partie 3 mai

BARCELONE

Barque Juan, Llodo, ...partie 24 fév

PALERME

Brick Cinque Sorelle, Luna, ...parti 19 fév

GIBRALTAR

[illegible] Sorell, Slade, ...arrivé 15 mars

MESSINE

Steamship Yumbo, Sinclair, ...parti 10 mai

HAVANE

Steamship Chas W Lord, Colton, ...parti 2 juin

TAMAR INDIEN,

Fruit laxatif rafraîchissant

c CONSTIPATION

Hémorrhoïdes, Migraines. — Paris, GRILLON, ph. 28 r. de Grammont.—N. Ort. Caravella [illegible].

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

. L'Edition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 25

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$5 00
Six mois	2 50
Trois mois	1 25

Port annuel, 25 cents.

Prix du numéro..........10 cents.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.

Une première insertion..........$1 50

Chaque insertion subséquente..........75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:

73—CHARTRES—73.

DUF[illegible]

Propr[illegible]

NOUV[illegible]

SAME[illegible]

VENTES A[illegible]

Par Placide [illegible] dants et des [illegible] maison No 35[illegible] Gaivez et Mir[illegible] grande valeur d[illegible] rue St-Claude, [illegible] Vente péremptoire [illegible] valeur et de ter[illegible] rue St Philippe [illegible] c de St-Philippe [illegible] rues St Philipp[illegible]

Par C. E. Gir[illegible] Charles, rue St[illegible] tions, de bons [illegible] de Ville dans l[illegible] liquidation.

Par S. Guinea[illegible] des Encanteurs [illegible] pour cause de d[illegible] gatelle, — Aus[illegible] tallé en vacheri[illegible]

Par D. E. Mo[illegible] de la rue Julia,[illegible]

Vente temp[illegible] Compagnies d'[illegible] Hôtel St-Charle[illegible] tificats d'alloca[illegible] tat, aura lieu A[illegible] ou d'Encan St-C[illegible] que du Sud en l[illegible] La vente est [illegible] termes et les dét[illegible] tives. L'attent[illegible] ment appelée.

Grandes [illegible] à la Bourse d'[illegible] choix, cottages [illegible] Districts, et en [illegible] et d'Etat annex[illegible] ment vendus à l[illegible] sions et banque[illegible] teur. L'attention d[illegible] ment sûr et pro[illegible] Pour les condit[illegible] nonces descripti[illegible]

Foin. Foi[illegible] d'encan de D. E[illegible]

AUX CON[illegible]

NOUV[illegible]

Les contrib[illegible] léans, qui d[illegible] leur reste de l[illegible] pas demeurer [illegible] porteurs de l[illegible] fluences et em[illegible] vres imaginat[illegible] sions de la C[illegible] famment conna[illegible] et leurs scutin[illegible] des taxes.

C'est l'obje[illegible] Tous ceux qu[illegible] exprime, cite[illegible] de taxes dire[illegible] sont invités [illegible] ger dans leu[illegible]

La Conve[illegible] rapports sur[illegible] importe que [illegible] les signatures [illegible] au plus tard [illegible]

Les person[illegible] en trouveront[illegible]

Citoyens [illegible]

Convention [illegible]

Aux honorab[illegible] de la Conv[illegible] la Louisian[illegible] Messie[illegible]

Le peuple [illegible] à diverses é[illegible] adoptées en [illegible] des adresses [illegible] avis au mon[illegible] ployer tous [illegible] pour empêche[illegible] Bons ou ob[illegible] au moyen de [illegible] tion, par les [illegible] naires et op[illegible] Louisiane de [illegible] norable assen[illegible] torité à laque[illegible] voir souverain[illegible] de ces gouver[illegible]

Les soussig[illegible] bles de la[illegible] Orléans, vous [illegible] clarations du [illegible] les dettes [illegible] de l'Etat, ou [illegible] dette de telle [illegible] de l'Etat n'a[illegible] deau plus lou[illegible] montant des [illegible] me légales et [illegible] de majorité d[illegible] d'Etat.

Ils vous pr[illegible] taux des tax[illegible] celui des taxe[illegible] comme seul [illegible] gement réel a[illegible] les souffrance[illegible] qu'il a suppor[illegible]

Plaçant leu[illegible] la fermeté et l[illegible] norable assem[illegible] tueusement :

Noms.

LA DETTE[illegible]

Un de nos con[illegible] président du [illegible] Kidd, parce q[illegible] propriétés d[illegible] dépréciées de [illegible] frère doit co[illegible] manières de [illegible] suivant que l'[illegible] leur ancienne [illegible] pourrions ci[illegible] ville qui va[illegible] sont vendues [illegible] valaient $30[illegible] $5000. C'e[illegible] quièmes sur l[illegible] timée sur la [illegible] tion est de 40[illegible]

On peut [illegible] sucrières ou [illegible] des pertes au[illegible] sons nos à St[illegible] fusé depuis la [illegible] été vendue, [illegible] $50,000.

Une propr[illegible] dix mille d[illegible] quante mille [illegible] sont 400 pour[illegible] C'est ce qu'a [illegible] a pas vraime[illegible]

QUI POSSÈD[illegible] variablement [illegible] cent pour l[illegible] dette d'Etat, [illegible] de Bons, qu'il[illegible] térêt général[illegible] qu'il y a pour[illegible] tat apparten[illegible] Nouvelle-Orl[illegible] sonnes s'abst[illegible] prendre la d[illegible]

Le maq[illegible] les meubles [illegible] coin Rempa[illegible] 1840.

[illegible]

—La Mere[illegible] ter Hugo dé[illegible] ministre de l[illegible] qui se sont p[illegible] de l'amnistie[illegible]